

# KERLAZ

Du continent vers l'océan

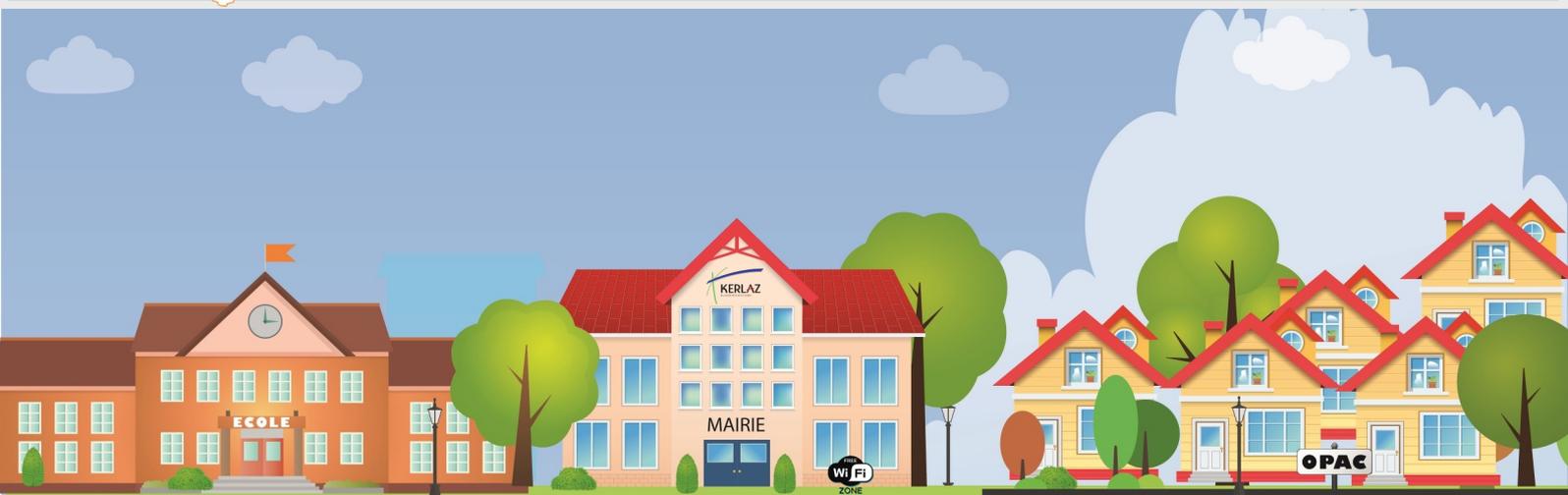
# Le petit Kerlazien Kerlazadig



## Sommaire :

- Edito p 2
- A la une P.3
- Zoom p 6
- Environnement P.7
- Ecole : p 8
- Vie locale : p.9
- Histoire : p.11
- Interview : p 12

N° 124 | 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2019



KERLAZ

KERLAZ Sal  
Ti An Dud

BIBLIOTHEQUE

BILAN  
2018  
ACTIONS  
2019

**Zoom :** Elections européennes - p 6

**Vie locale :** Classe verte à Pont-l'Abbé- p 8

**Interview :** Grégory Le Deventec- p 12



# L'édito du Maire

**JOBS D'ETE**  
Cet été, je vais plutôt :  
 animer un séjour de vacances  
 bronzer pendant 3 mois

**EPAL**  
**recrute et forme ses animateurs**  
de séjours de vacances pour mineurs et adultes en situation de handicap.

epal.asso.fr  
02 98 41 84 09 (BREST) - 02 99 27 67 30 (RENNES) - 02 40 40 77 58 (NANTES)

L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 250 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

### Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite (1 week-end et 1 samedi)
- Permis B obligatoire

Pour plus de renseignement et postuler :

<http://www.epal.asso.fr/postuler-en-ligne.php>

« **E**n ce début d'année 2019, nous avons déjà bien engagé des discussions sur l'aménagement du bourg. A partir du constat que celui-ci n'est pas assez attractif, nous avons décidé de réaliser un diagnostic partagé et transversal de la commune avec un focus sur le bourg.

L'objectif était de dresser un portrait de Kerlaz afin d'identifier les forces et les faiblesses du territoire, ses spécificités ainsi que les leviers pour redynamiser le centre bourg

Ce diagnostic va nous permettre de déterminer les moyens d'action. Cette démarche de revitalisation répond à la fois à des enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Il s'agit de réinvestir le bâti existant, économique et foncier, de recréer du lien social, de réduire les déplacements et d'apporter une offre de services de proximité.

Nous avons terminé les entretiens avec les présidents d'associations et les chefs d'entreprise pour connaître leurs points de vue sur les côtés positifs et négatifs de l'aménagement actuel du bourg et leurs idées pour le revitaliser.

La population sera invitée bientôt à collaborer à ce projet lors d'une réunion publique.

La dernière phase des travaux à l'école devrait être effective cette année. Il s'agit d'abaisser les plafonds des salles du rez-de-chaussée et d'installer un nouveau système de chauffage. Il sera procédé également au remplacement des fenêtres de la cantine et du couloir de l'école.

A l'église, trois portes donnant sur l'escalier qui mène au clocher seront remplacées. Ce sont des travaux obligatoires qui doivent être réalisés par mesure de sécurité.

Le mur d'enceinte de la mairie est

actuellement en phase de restauration.

Des nouvelles du futur lotissement OPAC près de la place des résistants : après un deuxième appel d'offres, les entreprises ont été choisies. La signature avec ces entreprises a eu lieu à la mairie de Kerlaz le jeudi 14 février. L'entreprise Guenneau vient de commencer les travaux de terrassement. Ensuite, début juin, les travaux de maçonnerie suivront.

10 maisons locatives seront livrées en septembre 2020.

Afin de proposer des tarifs de mutuelle santé intéressants, la commune va démarcher les organismes en jouant sur l'effet de groupe. C'est pourquoi nous vous proposons dans ce bulletin un questionnaire afin d'avoir une idée du nombre de foyers intéressés par ce type de mutuelle

À l'issue du démarchage, la commune sélectionnera le professionnel qui proposera les meilleures conditions aux futurs adhérents. Seront pris en compte les tarifs, mais aussi les garanties proposées par l'organisme, en fonction aussi du profil des administrés.

La fondation Yldys va proposer à Kerlaz au mois de mai et de juin des activités sportives ainsi que des conférences sur la nutrition, la sécurité routière aux seniors de la commune âgés de plus de 60 ans pour bien vieillir et favoriser le maintien à domicile. Ces activités seront gratuites. D'autres conférences et ateliers seront également proposés dès le mois de septembre.

En espérant un printemps doux et agréable.

A votre écoute. »

**Mithée Hernandez**



# A la une **Bilan 2018 - Actions 2019**



## **S**ALLE MULTI-ACTIVITES

Le projet de construction d'une salle multi-activités, de vestiaires sportifs et d'une garderie que nous avons lancé au début de la mandature est désormais réalisé. Il a été inauguré le samedi 13 octobre 2018, en musique, par l'orchestre de la ville de Douarnenez.

Ce projet engagé depuis 2014 a pu voir le jour grâce à la mobilisation des conseillers municipaux mais aussi grâce aux subventions obtenues auprès de nos partenaires : Etat, région département, SDEF, Fédération française de football...)

Cette réalisation d'un montant total de 831 000 € HT a été financé à hauteur de 622 000 € de subventions et un reste à charge pour la commune de 209 000 € HT

Le dimanche 21 octobre, ce fut au tour des kerlaziens de découvrir cette nouvelle réalisation.

Des portes ouvertes ont ainsi été animées toute la journée par les bénévoles des associations et l'Ulamir.

## **ACHAT D'UN TERRAIN**

Le 18 juillet 2018, le terrain situé entre l'église et cette salle est devenu propriété de la commune. L'achat de ce terrain de 19 000 m<sup>2</sup> constitue une réserve immobilière intéressante pour la commune pour y faire un lotissement, un agrandissement du cimetière.... Un chemin doux, de l'école au bourg qui sécurise désormais le trajet des élèves de l'école, a ainsi pu être créé.

## **ECOLE**

En septembre 2019, retour à la semaine des quatre jours. Les horaires scolaires ont été légèrement modifiés : en effet la journée scolaire s'articule ainsi de 8h45 jusqu'à 11h45 pour la matinée et l'après-midi de 13h30 à 16h30 avec une pause méridienne un peu plus longue de 11h45 à 13h30.

Des travaux ont été effectués en 2018 : les fenêtres du rez-de-chaussée ont toutes été remplacées par des fenêtres en PVC double vitrage et des sanitaires entièrement rénovés et agrandis ont été réalisés durant les vacances d'été 2018.

## **PRIX « ECONOMIES D'ENERGIE ET ENERGIES RENOUVELABLES »**

Lors du Carrefour des communes le 5 octobre dernier à Brest, une remise des Trophées « Economies d'Énergie et Énergies Renouvelables » a été organisée par le réseau des Conseillers en énergie partagé du Finistère, avec le soutien de l'ADEME et de la Région Bretagne.

Ce prix vise à récompenser les communes engagées dans la maîtrise de leurs consommations énergétiques et soucieuses de développer les énergies renouvelables.

Un prix a été décerné à Kerlaz car la commune a réalisé des travaux d'isolation des combles de l'école, le remplacement des fenêtres du rez de chaussée et l'installation d'une ventilation simple flux; les travaux ont été effectués sur plusieurs années.

Elle a également été lauréate de l'appel à projet bâtiments performants pour la salle multi-activités, ce qui a permis également d'obtenir une subvention de l'Ademe.

## **TRAVAUX À L'ÉGLISE**

Pour assainir l'église, des travaux de réfection de caniveaux étaient nécessaires. Des maçons spécialisés en restauration du patrimoine ont remis en état ces caniveaux nord et sud autour de l'église, ce qui devrait rendre le bâtiment moins humide.

## **DE NOUVELLES ACTIVITÉS**

L'Ulamir s'est associée à la bibliothèque municipale pour proposer une nouvelle activité : les bébés lecteurs. En effet, une fois par mois, une animatrice de l'Ulamir vient rencontrer les familles et les jeunes enfants pour leur raconter des histoires et leur faire découvrir les livres, ceci pour favoriser l'acquisition du langage et développer l'imaginaire de l'enfant.

## **VIE ASSOCIATIVE**

Les associations ont mené à bien leurs fêtes habituelles. :

- Les jeux bretons et le jambon à l'os organisés par le comité des fêtes et les chasseurs
- Tournois de pétanque tous les mardis après-midi

- La kermesse de l'école, la vente de couscous, la fête de Noël organisées par l'APE.
- Les matchs de football, le troc et puces organisé par Kerlaz Sport
- Les rencontres de football des jeunes de Kerlaz Football College
- La fête du patrimoine et les concerts de l'été organisés par l'association Saint-Germain.
- Une nouveauté cette année : les membres de la bibliothèque ont organisé une conférence avec la venue d'un écrivain. François Lange . Cet ancien inspecteur de police de Quimper, collègue de Michel le Foll , a décidé, lors de sa retraite, de se consacrer à l'écriture de romans policiers. Il a donc replongé dans le monde judiciaire ; son premier roman s'intitule le manuscrit de Quimper et il est venu à kerlaz présenter son livre.

Une autre nouveauté cette année également : les associations et la commune se sont réunies pour mettre au point des animations lors des portes ouvertes. De l'avis de tous, ce fut un moment très fort qui n'a recueilli que des appréciations positives.

### PROJET SANA

L'objectif du projet sana porté par le conseil départemental est d'améliorer l'offre sportive de pleine nature pour les personnes en situation de handicap.

Des démonstrations de matériels et des découvertes sur des parcours destinés aux personnes à mobilité réduite se sont déroulées notamment à Kerlaz au mois de juillet. Elles ont été l'occasion de sensibiliser la population et les professionnels aux handicaps ainsi qu'aux pratiques handisports et sport adapté de pleine nature.

Désormais, ce parcours au bois du Névet sera répertorié dans diverses brochures.

### CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (CAO)

Le CAO qui avait accueilli les premiers migrants en mai 2016 a été fermé en avril 2018 par la Préfecture. Les réfugiés accueillis à kerlaz étaient intégrés à la vie locale puisqu'ils participaient aux séances d'entraînement du football.

### PROJETS 2019

#### APPEL À PROJETS : ECOLES NUMÉRIQUES INNOVANTES ET RURALITÉ, PHASE 2

Dans le cadre de la politique de développement du numérique, les collectivités territoriales ont pu répondre à la phase 2 de l'appel à projets émis par l'Etat, destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles élémentaires des communes rurales.

La candidature de Kerlaz a été retenue et la commune bénéficiera d'une subvention de l'Etat de 50 % de la dépense engagée, plafonnée à 7 000 €

### ETAT CIVIL

Huit personnes sont décédées en 2018 (cinq hommes et trois femmes).

A l'occasion des vœux à la population, la municipalité a souhaité comme c'est le cas depuis 2016 mettre à l'honneur les nouveaux nés de la commune. Les enfants et parents présents ont reçu un bol breton personnalisé avec leur prénom et leur date de naissance ainsi qu'une peluche.

L'an passé, six enfants sont nés dans la commune : Mathias Jeulin, Télyo René, Lyna Kübler, Léon Urvois, Lywenn Alain, Giulia le Mat

Deux mariages ont été célébrés et trois PACS signés.



### APPEL À PROJETS BIBLIOTHÈQUE

Dans le cadre de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture , le ministère a souhaité encourager l'implantation ou la redynamisation d'espaces dédiés spécifiquement à la lecture dans les écoles La commission d'attribution a décidé d'allouer à l'école de la commune de kerlaz la somme de 2 200 € au titre du financement de l'Etat.

La commune s'engage également à compléter financièrement les moyens attribués par l'éducation nationale pour acheter des ouvrages.

### TRAVAUX :

La dernière phase des travaux à l'école devrait être effective cette année. Il s'agit d'abaisser les plafonds des salles du rez-de-chaussée et d'installer un nouveau système de chauffage. Les fenêtres de la cantine et du couloir seront également remplacées .

A l'église, le remplacement de trois portes donnant sur l'escalier du clocher est prévu.

Le mur de l'enclos paroissial sera consolidé. Une partie du mur nord qui s'est effondré sera reconstruite.

## LE SITE INTERNET



Le site Internet était un des objectifs de l'équipe municipale. C'est désormais une réalité puisque la commune est maintenant dotée d'un site internet mis en ligne récemment.

Un groupe de travail constitué de conseillers municipaux avait été constitué pour définir le cahier des charges et la structure du site. Il avait également choisi un prestataire pour le réaliser. Mme Bériot, responsable des sentinelles du web avait été choisie.

Deux emplois civiques recrutés par Kerlaz Football College ont travaillé sur les contenus des différentes rubriques à raison d'une matinée par semaine pendant six mois.

Il sert notamment à fournir des informations pratiques, à valoriser notre commune et le territoire, à faire connaître les manifestations organisées par les associations.

**Pour se connecter : [www.kerlaz.bzh](http://www.kerlaz.bzh).**

N'hésitez pas à le consulter, à nous faire retour de vos observations car ce site doit vivre et évoluer.

### APPEL À PROJETS «WIFI4EU»



L'appel à projets "WIFI4EU" organisé par la commission européenne et le Ministère de la Cohésion des Territoires a pour but de soutenir l'accès à l'internet par WI-FI dans les territoires les plus fragiles ou moins bien couverts par les réseaux mobiles. L'objectif de cet appel à projets «WIFI4EU» vise au déploiement de l'accès à internet par le wifi dans tous les territoires (bibliothèques, mairies, place de marché).

Les aides de la Commission européenne seront de 100% des coûts d'équipement (matériel, main d'œuvre et abonnement pendant 3 ans) dans la limite de 15 000 € par commune. Des milliers de communes ont déposé leur candidature 237 communes françaises ont été retenues dont Kerlaz. Le projet se concrétisera en 2019.

### LA FIBRE

Dès cette année, des études en vue du déploiement de la fibre dans notre commune vont être réalisés. Suivra la phase pratique. Les chantiers de déploiement de la fibre prennent du retard pour deux raisons : le manque de matériaux lié à une demande mondiale importante et le manque de personnel qualifié.

## OPAC

La construction de dix logements locatifs près de la place des résistants a pris du retard, du fait que l'OPAC a dû refaire un deuxième appel d'offres. Les travaux de terrassement devraient débuter au mois de mars et les travaux de construction au début de l'été.

## NOUVELLES ACTIVITÉS

Des cours de yoga ont débuté dans la salle Ti An Dud le lundi 4 février. Ils sont animés par Sophie Yonati. Durant une heure de 18h30 à 19h30.

Le foyer des jeunes a ouvert ses portes après les vacances de février toujours animé par Guillaume Cotonéa de l'Ulamir.

Cet animateur remplace Andrée Neysius pour les cours de gym douce qui ont lieu le jeudi de 11h à 12h. Merci à Andrée Neysius d'avoir assuré ces séances pendant de longues années.

Une activité mini-sport pour les 3-5 ans est également proposée et toujours animée par Guillaume Cotonéa.

## AMENAGEMENT DU BOURG

La commune a pris l'initiative de réaliser un diagnostic partagé et transversal de la commune avec un focus sur le bourg. L'objectif est de dresser un portrait de Kerlaz, d'identifier les forces et les faiblesses du territoire, ses spécificités ainsi que les leviers pour redynamiser le centre bourg.

Ce diagnostic permettra de déterminer les moyens d'action. Cette démarche de revitalisation du centre bourg répond à la fois à des enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Il s'agit de réinvestir le bâti existant, économique et foncier, de recréer du lien social, de réduire les déplacements, d'apporter une offre de services de proximité.

La population sera invitée à collaborer à ce projet. Des entretiens avec les présidents d'associations et les chefs d'entreprise ont déjà eu lieu pour connaître leur point de vue sur les côtés positifs et négatifs du bourg et leurs idées pour le revitaliser.

## FINANCES

Les finances de la commune sont saines.

Fonctionnement 2018 : l'exercice se termine avec un excédent en fonctionnement de 87 450 €.

Investissement : les dépenses importantes (1 388 885 €) sont couvertes par les recettes et le report de l'excédent de l'année précédente.

Toutes les informations seront disponibles sur le site internet avec la délibération du conseil municipal du 27 mars 2019.



Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, elles auront lieu le **dimanche 26 mai**. Retrouvez dans cette rubrique toutes les informations pratiques sur le déroulé du scrutin, les conditions de vote ainsi que des éléments sur le rôle d'un député européen.

## Inscription sur les listes électorales avant le 31 mars

A l'approche des élections européennes en mai 2019, les modalités de gestion des listes électorales évoluent au 1er janvier 2019 : les démarches d'inscription des électeurs sont simplifiées, la fiabilité des listes électorales améliorée et la tâche des mairies allégée.

Ainsi, les électeurs peuvent :

- s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019 ;
- déposer leurs demandes d'inscription en ligne, sur les sites [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) ou [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), quelle que soit leur commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles.

Cette évolution est associée à la mise en place d'un répertoire électoral unique (REU) et

permanent dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Cette évolution allège la charge des communes dans la gestion des listes électorales.

Les élections européennes du 26 mai 2019 seront les premières élections générales se déroulant avec des listes électorales extraites du REU. Pour voter à ces élections, les électeurs pourront déposer leurs demandes d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019. Chaque électeur devra alors :

- être âgé de 18 ans, au plus tard le 25 mai 2019 ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- apporter la preuve de son attache avec la commune d'inscription.

## Comprendre les élections européennes

Les citoyens de toute l'Europe élisent leurs représentants au Parlement européen. Des députés dont la tâche sera de bâtir, ces 5 prochaines années, les textes de lois appliqués par les États de l'Union européenne. En France, le vote aura lieu le dimanche 26 mai.

L'Europe des Vingt-Huit compte actuellement 751 eurodéputés. Après le Brexit, le nouveau calcul pour 2019 ramènera ce nombre à 705. Les élections européennes de 2019 offrent aux citoyens européens l'occasion de désigner directement, au suffrage universel direct, les représentants qui agiront en leur nom pendant 5 ans, au Parlement européen.



**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques\* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques\* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

### Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol.

Cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels.

Utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs.

Favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs..

### Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

### Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés

en déchèterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

*\* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...*

*Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.*



**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques\* pour jardiner ou désherber.**

Cette réglementation a pour objectif de vous protéger et de préserver l'environnement.

Rapportez vite vos produits dans la déchèterie la plus proche qui se chargera de leur destruction.

Retrouvez les solutions alternatives aux pesticides chimiques\* sur [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)

\*fongicide, herbicide, insecticide, molluscicide...

## Le concours

# "Appel à projets jeunes"



santé  
famille  
retraite  
services

L'essentiel & plus encore

### Comment s'inscrire à l'APJ ?

Vous devez être un groupe de minimum trois participants, âgés de 13 à 22 ans, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural.

De plus, un correspondant jeunesse de votre MSA vous accompagnera à partir de votre inscription et tout au long de la réalisation de votre action. Il vous communiquera la date limite de dépôt de votre dossier.

### Quels peuvent être les thématiques de votre projet ?

Les projets peuvent porter sur 3 domaines :

- Culture
- Santé
- Vivre ensemble

### Comment se déroule le concours ?

L'appel à projets jeunes se déroule en deux étapes :

- Un concours local : les groupes sélectionnés par le jury de la MSA reçoivent des bourses pour mener à bien leurs projets. Certains de ces projets sont choisis par le jury pour concourir aussi au niveau national.

- Un concours national : les lauréats sont invités à Paris au Salon International de l'Agriculture. Ils reçoivent des bourses allant de 1 500 € à 2 500 € et 2 prix spéciaux offerts par les partenaires de la MSA.

**Plus d'infos :** <https://www.msa.fr/lfy/evenements/apj>



# Ecole

## Classe verte à Pont-l'Abbé



**T**ous les deux ans, l'école de Kerlaz en partenariat avec les parents d'élèves et la mairie, propose une classe découverte. Cette année, les 37 élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 sont partis du 18 au 22 mars au centre Rosquerno à Pont-l'Abbé. Ils ont été rejoints du 21 au 22 mars par les élèves de PS, MS et grande section.

### Le séjour

Encadrés par l'équipe éducative ainsi que par deux bénévoles, les enfants ont pu profiter de diverses activités

proposées par les animateurs du centre : découverte de la nature, découverte des oiseaux de l'estuaire, balades contées, atelier musique, patrimoine de Pont-l'Abbé...

### Financement

- Association des parents d'élèves : 3 823 €
- Mairie : 3 500 €
- Parents d'élèves : 90 € pour 5 jours et/ou 45 € pour 2 jours
- Montant total : 11 628 €

## Initiation à la langue bretonne avec Mervent



**D**epuis 2000, le Département du Finistère a mis en place un dispositif d'initiation au breton dans les écoles publiques. Co-financé par la région Bretagne et la commune, il permet à l'école de Kerlaz de bénéficier de deux heures d'intervention par semaine : une heure avec les élèves de maternelle et une autre avec les CP-CE1-CE2.

Mardi 26 février, Lena Louarn, vice-présidente de la Région Bretagne, Yannig Menguy directeur de l'association Mervent et Virginie Bellet, conseillère pédagogique sont venus rendre visite à Anjela Quéré, lors de son intervention auprès des élèves de maternelle.

L'apprentissage proposé se fait de manière ludique avec des supports variés comme des comptines et des chants, des livres ou encore des marionnettes pour les plus petits. Les sujets abordés sont également choisis en fonction de la tranche d'âge et abordent les thèmes des couleurs, de la famille, de la nature...



L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Kerlaz propose dorénavant à ceux qui le souhaitent, de mettre de côté leurs journaux usagés et de les remettre à l'école.

Comme bon nombre d'associations, les journaux ainsi collectés seront utilisés par Cellaouate à Morlaix pour en faire de la ouate de cellulose, un isolant écologique.

Les bénéfices de cette collecte seront reversés à l'A.P.E, au profit des enfants de l'école de Kerlaz. Commencée en

octobre dernier, cette collecte a permis de rassembler déjà plus de 700 kg de journaux au sein de l'école. Elle est dorénavant possible pour tous ceux qui souhaitent aider les enfants de l'école dans leurs projets éducatifs. Un container est installé sur le parking de l'école et vous pouvez dès à présent, facilement, y déposer vos journaux usagés. Merci d'avance pour votre engagement !

### Composition du bureau du conseil d'administration

- Président : Anthony JAIN
- Président adjoint : Anthony ALLAIN
- Trésorière : Audrey CELTON
- Trésorière adjointe : Emilie LE BRAS
- Secrétaire : Lydia GUILMAU
- Secrétaire adjointe : Béatrice QUEFFELEC

**Contact** : ape.kerlaz@gmail.com ou Anthony JAIN:06.61.85.75.80

## Benne à déchets verts

Le changement se fait en début de semaine

Semaine	13	2019	Ker-Lucia Rue
Semaine	14	2019	lotissement de la baie
Semaine	15	2019	lotissement Loch Lae
Semaine	16	2019	Lanevry Hau
Semaine	17	2019	Kerdiouze
Semaine	18	2019	Ker-Lucia Rue
Semaine	19	2019	lotissement de la baie
Semaine	20	2019	lotissement Loch Lae
Semaine	21	2019	Lanevry Hau
Semaine	22	2019	Kerdiouze
Semaine	23	2019	Ker-Lucia Rue
Semaine	24	2019	lotissement de la baie
Semaine	25	2019	lotissement Loch Lae
Semaine	26	2019	Lanevry Hau
Semaine	27	2019	Kerdiouze
Semaine	28	2019	Ker-Lucia Rue
Semaine	29	2019	lotissement de la baie

## Kerlaz Sports :

### Troc et puces



Le 9 juin 2019 de 8h jusqu'à 18 h

Entrée 1 €, buvette et petite restauration sur place.

Venez nombreux soutenir votre club de foot !

## CCAS. Activités et mutuelle santé

### Mise en place du dispositif « Vas-Y »

La mairie de Kerlaz débute un partenariat avec le dispositif « Vas-Y » en vous proposant gratuitement à partir du **vendredi 17 mai** une série de 8 ateliers d'activités physiques animés par un intervenant d'Activ'sport. Pas de panique, vous pouvez vous inscrire dans le groupe adapté à vos capacités : « Vas-Y franko » de 9h30 à 11h00 ou « Vas-Y mollo » de 11h00 à 12h00 dans la salle multi-activités.

Vous avez plus de 60 ans ? Vous êtes à la recherche d'un temps convivial et d'une activité pour l'arrivée des beaux jours ? Chaque groupe dispose de 12 places alors ne tardez pas pour vous inscrire en contactant la mairie au 02.98.92.19.04

Une conférence « Avec le temps j'adapte ma conduite » ou un Atelier « Code de la



route » sera proposé le **mercredi 26 juin à 14h30.**

La mairie invite les personnes de 60 ans et plus, le mercredi 26 juin à 14h30 dans la salle multi-activités pour aborder différentes questions de conduite : les nouveaux panneaux, les nouvelles réglementations, les ronds-points, etc... mais il n'est pas question de vous retirer le permis ou de repasser le code ! C'est dans une ambiance conviviale et bienveillante que Lorène Drollon (ergothérapeute) et Ludovic Laot (moniteur d'auto-école) animeront cette réunion. Suite à cela, les personnes intéressées pourront s'inscrire pour rencontrer de manière individuelle l'ergothérapeute et le moniteur d'auto-école afin de faire un point sur leurs habitudes de conduite. En fonction de cette rencontre, une à trois heures de

## Infos pratiques

### Horaires

#### Mairie :

Lundi : 9h-12h30/14h-18h

Mardi : 9h-12h30

Mercredi : 9h-12h30/13h30-16h

Jeudi : 9h-12h30

Vendredi : 9h-12h30/13h30-16h

Samedi : 9h-12h (semaine impaire)

#### Bibliothèque :

Mercredi : 10h30-12h  
14h-15h30

Vendredi : 18h-19h

Samedi : 14h-16h

#### Déchèterie de

#### Lannugat :

du lundi au samedi  
9h-12h et 14h-18h

### N° utiles

#### Urgences

15 : SAMU

17 : Police

18 : Pompiers

112 : Tous types

d'urgence, depuis tous  
les pays européens

114 : Numéro de  
signalement d'urgences  
de tous types pour les  
personnes déficientes  
auditives

115 : SAMU social  
(hébergement  
d'urgence)

119 : Enfance en  
danger

#### Utiles

Ecole de Kerlaz :  
02 98 92 16 50

Pharmacie de garde :  
32 37

ERDF : 09 72 67 50 29  
SAUR urgence  
02 77 62 40 09

conduite gratuites pourront leur être proposées.

*Vas-Y, santé, bien-être et vie pratique propose, pour les personnes de 60 ans et plus, de nombreuses conférences, ateliers, et des conseils personnalisés sur des thématiques variées : des contenus riches dans une ambiance conviviale !*

*Activités physique « Vas-Y mollo » et « Vas-Y franko ».*

### Proposition d'une mutuelle santé communale

La mutuelle communale est une complémentaire santé qui s'adresse à tous les kerlaziens. Elle permet à tous ceux qui ne sont pas couverts par une

complémentaire santé, ou qui veulent en changer, d'en avoir une et d'être mieux protégés. Elle s'adressent plus particulièrement à ceux qui ne peuvent recevoir une aide de l'état, les personnes sans emploi, les retraités, les étudiants, les artisans...

Ainsi afin de connaître vos besoins, vous trouverez joint à ce bulletin, un questionnaire à compléter et à déposer à la mairie. En fonction du nombre de personnes intéressées, le CCAS pourra débiter une étude des meilleures mutuelles à vous proposer.

## ULAMIR CENTRE SOCIAL DU GOYEN

### Le foyer des jeunes ouvert à Kerlaz

Un mercredi sur deux (**semaine impaire**), de 14h à 16h, un groupe de jeunes adolescents kerlaziens se retrouvent à la salle Ti An Dud de Kerlaz avec Guillaume Cotonéa, animateur jeunesse à l'ulamir centre social du Goyen pour échanger, pratiquer des activités variées (sportives, ludiques). N'hésitez pas à rejoindre le groupe, à apporter de nouvelles idées; vous êtes les bienvenus. Adhésion à l'association de 6€ nécessaire.

Pour tout renseignement, prendre contact avec l'Ulamir centre social du Goyen au 02 98 74 27 71

### Programme ALSH

Nous proposons d'accueillir vos enfants à l'accueil de loisirs de Poullan sur mer avec une navette au départ de l'école de Kerlaz à 8h45 et un retour à 17h45. Le goûter est fourni.

Programme des vacances de printemps ci-dessous.

Tout au long des vacances nous avons comme projet de réaliser un leporello (livre en accordéon)

Ouverture des inscriptions pour les mercredis mai juin et juillet : le mardi 2 avril.

Tarification en fonction du quotient familial + adhésion à l'ULAMIR Centre Social du Goyen (individuelle de 6 € ou familiale de 15 €.) Elle est valable un an pour toutes les activités proposées par l'association

### Sortie famille

Au cours des vacances de Pâques, l'Ulamir centre social du Goyen propose avec la MJC centre social Ti An Dud et la maison solidaire de Kermarron 2 sorties gratuites :

**Lundi 8 avril** avec le parc naturel marin d'Iroise : Sensibilisation à l'environnement maritime (horaire à définir)

**Mercredi 17 avril** à la maison solidaire de Kermarron : Fabrication de pizzas

	3-5 ans	6-12 ans
08/04/2019	TEA TIME (jeu d'imitation)	LE VOLCAN EN ERUPTION
09/04/2019	SORTIE PISCINE	L'ILE AUX PIRATES
10/04/2019	CUISINE SALEE	BROCHETTE PARTY
11/04/2019	PASSERELLE AVEC LES ENFANTS DU RAM	RYTHME CORPOREL
12/04/2019	PEINTURE ABORIGENE	FABRICATION DE SAVON
15/04/2019	LES AVENTURIERS (PARCOURS MOTEUR EN EXTÉRIEUR)	RETRO GAMING
16/04/2019	SABLE MAGIQUE	TABLEAU DE CIRE
17/04/2019	PIEVRE RIGOLOTE	SORTIE VELO A L'ARPEUTE (Kergazec) (apporter son vélo et casque)
18/04/2019	A VOS FOURNEAUX ! (Préparation du repas de midi)	
19/04/2019	PEINTURE GONFLANTE MAISON	FORT BOYARD (grand jeu)

cuites au four à pain et repas partagé (horaire à définir).

Pour tous renseignements, contacter l'Ulamir centre social du Goyen

### Bébés lecteurs

Cette animation s'adresse aux familles ayant des jeunes enfants à charge et aux assistantes maternelles; ce temps d'animation, animé par

Solenn Sergent, se déroulera un lundi par mois à la bibliothèque de Kerlaz à 10h30.

Inscriptions à la mairie au 02/98/92/19/04

**Le 13 mai à 10h30 et le 3 juin à 10h30.**

## Bibliothèque

Le 4 avril, les bénévoles de la bibliothèque se rendront à la Bibliothèque du Finistère de Quimper afin d'échanger 200 livres et 100 DVD. Si des titres ou des auteurs vous intéressent, n'hésitez pas à venir à la bibliothèque et nous faire part de vos souhaits.

**Dicton du mois :** " *A chaque livre lu, c'est une vie de plus que j'ai vécue en quelques heures*" (Maxime CHATTAM)

Mail : biblio.kerlaz@orange.fr

tél. : 0298924734

### Horaire d'ouverture :

Mercredi : 10h30 -12h et 14h -15h30

Vendredi : 18h- 19h00

Samedi : 14h-16h00



# Histoire et patrimoine

## Le château de Lezarscoët par Bernard Roudaut

En 1894, le baron Halna du Fretay, habitant au hameau du Vieux Chatel, effectue des fouilles, non loin de chez lui, à Lezarscoët, à Coz Maner, en Kerlaz.

En 1895, il en effectue une synthèse. Il écrit :

« Une grande fouille m'a permis de mettre à jour dans une plaine où rien à la surface de la terre ne pouvait donner aucune indication, les substructions (ensemble de travaux de maçonnerie qui forment la base ou les fondations d'une construction) imposantes et complètes avec salles souterraines voutées d'un véritable palais, le château du roi March, aux oreilles de cheval, traduction de March ; langue celtique : cheval.

J'ai trouvé le buste en fort relief du roi conforme à la légende, et je l'ai envoyé au musée archéologique de Quimper »

« Le roi avait, dit la légende, de longs cheveux pour cacher ses oreilles de cheval, mais il fallait quelquefois faire venir un barbier, et on ne pouvait dissimuler cette infirmité. Pour empêcher ensuite la divulgation de ce secret, il envoyait le barbier aux oubliettes, puis en prenait un autre qui était traité de la même manière. »

« En résumé, tout ce que j'ai vu et trouvé m'indique de façon indiscutable que ce palais de Lezarscoët appartient à l'époque de transition entre la période

romaine et les constructions féodales du moyen âge. »

« A Coz Maner et de tous côtés, le terrain est en plaine même à une grande distance, et il n'y a aucune trace en dehors du château, de murs, de terrassements, de douves, de fossés ou de fortifications, ni en terre, ni en pierres, et s'il y en avait eu, il en resterait certainement des vestiges.

En un mot, le bâtiment loin d'être un château fort du moyen âge, est un rappel, après deux ou trois siècles, de la légende et des usages romains : c'est la villa, avec quelques idées qui font déjà prévoir les façons de faire des siècles futurs.

J'en conclus de prime abord que le château de Lezarscoët a été construit et habité par un des premiers rois breton. »

L'histoire de Kerlaz est donc riche, et il est toujours surprenant de découvrir que tout près de chez soi, se sont déroulés des faits et ont vécu des personnages, dont l'histoire et la légende se sont emparés.

Photo de la statue du roi March au musée breton de Quimper





# Interview

## Grégory Le Déventec

Par Maël Le Guen

Gregory, 37 ans, originaire de Douarnenez, habite à Kerlaz et il est joueur professionnel de billard

### Pourquoi la pratique du billard et depuis combien de temps ?

J'ai commencé le billard en loisir entre mes 15 et 17 ans, en plus du football que je pratiquais depuis mes 6 ans. Rapidement, je me suis orienté vers le billard de compétition, vers 17 ans, tout en faisant mes études et ensuite de manière plus professionnelle lors de mon entrée en équipe de France sénior à 25 ans."

**Et c'est un palmarès impressionnant :** 1 fois champion d'Europe; 6 fois champion de France et 100 fois champion de Bretagne dans de nombreuses catégories : Libre, Cadre, 1 Bande et 3 Bandes. Grégory excelle dans la discipline "1 Bande" depuis une dizaine d'années (le but est de faire une bande minimum avant de toucher les billes)

### Et ton métier, en plus de ta passion ?

Je travaille au club de billard de Douarnenez, ainsi qu'à la Ligue de Bretagne de billard. Je suis également professeur de billard, pour les particuliers et les autres clubs, uniquement sur du billard Français. Je possède un diplôme de Cadre Formateur Fédéral."

### Tu dois beaucoup voyager ?

C'est vrai, j'ai beaucoup de déplacements,

principalement en France, mais aussi à l'étranger, comme en Allemagne; Hollande, Espagne, Portugal, Tchéquie, Egypte; ...

### Et Prochainement ?

L'objectif est de conserver le titre de champion d'Europe par équipe qui se déroulera les 29, 30 et 31 Mars à Douarnenez et qui accueillera près de 400 personnes dans le week-end ainsi que de performer lors des championnats d'Europe individuel qui auront lieu à Berlin fin Avril.

### Le mot de Grégory :

Merci à ma famille, au DSB, à ma ligue et aux partenaires de me permettre de vivre de ma passion."

Douarnenez Sport Billard

Mail : [contact@dsb29.fr](mailto:contact@dsb29.fr) Tel: 02.98.92.91.34

Pour toute inscription d'un Kerlazien, un mois d'essai gratuit



©Kozoomkorea - Hurghada WC 2015

## Contactez la rédaction

Pour transmettre une information, les dates de manifestations ou vos remarques, contactez-nous sur :

[mairie.kerlaz@wanadoo.fr](mailto:mairie.kerlaz@wanadoo.fr)



**Editeur :** Mairie de Kerlaz

**Directeur de la publication :** Mithée Hernandez

**Comité de rédaction :** Mithée Hernandez, Jérôme Nourry, Florence Crom, Maël Le Guen

**Crédit photo :** Jérôme Nourry, Yvon Hernandez, Florence Crom

**Maquette et infographie :** Jérôme Nourry

**Impression :** Mairie de Kerlaz



# Agenda

<b>Activités physiques - « Vas-Y » - salle Ti An Dud</b>	<b>Vendredi 17 mai 9h30 - 11 h</b>
<b>Loisir et détente - Salle Ti An Dud</b>	<b>Le mardi de 14 h - 18 h</b>
<b>Pétanque loisir - Stade de Kerlaz</b>	<b>Le mardis- 14h30</b>
<b>Marché hebdomadaire - place</b>	<b>Le vendredi- 17h-19h30</b>
<b>Foyer des jeunes - Salle Ti An Dud</b>	<b>Mercredi semaine impaire - 14h</b>
<b>Yoga - salle Ti An Dud</b>	<b>Le lundi - 18h30</b>
<b>Bébé lecteur (inscription mairie) - bibliothèque Kerlaz</b>	<b>13 mai et 3 juin - 10h30</b>
<b>Marché aux plantes - école</b>	<b>Dimanche 28 avril - 14h</b>
<b>Trocs et puces de Kerlaz sports - stade</b>	<b>Dimanche 9 juin - 8h-18h</b>
<b>Kermesse de l'école - Stade</b>	<b>Samedi 22 juin</b>
<b>Atelier code de la route - « Vas-Y » - Salle Ti an Dud</b>	<b>Mercredi 26 juin - 14h30</b>